

DÉCLARATION DES VALEURS

Les membres de l'équipe du Centre d'assistance et d'accompagnement aux plaintes (CAAP) Mauricie Centre-du-Québec sont animés par des valeurs communes qui guident leurs actions dans l'accompagnement et le soutien qu'ils offrent à la clientèle.

Équité

Nos services sont modulés selon les besoins de chacun et dans le respect des forces et des limites de chaque individu.

Respect

Nos interventions sont guidées par l'ouverture et l'écoute. Nous reconnaissons que chaque personne a le droit à une dignité pleine et entière, et ce, dans l'acceptation de ses différences.

Collaboration

Notre travail nécessite un engagement soutenu et une confiance mutuelle. Ces deux éléments sont essentiels afin de favoriser l'investissement de chacun dans la démarche.

Professionalisme

Chacun des membres de l'équipe met ses connaissances et son expérience au profit de la clientèle et s'engage à agir avec rigueur, éthique et transparence. La formation continue fait également partie intégrante de notre travail afin de garantir un niveau d'expertise supérieur.

Innovation

Nos interventions ont pour prémisse que chaque personne peut être un acteur de transformation. Les démarches doivent viser la recherche de solutions dans un objectif ultime d'amélioration de la qualité des services. Dans ce processus d'amélioration continue axé sur le changement, l'innovation présuppose également de savoir saisir les opportunités.